

## Aux arts, citoyens !

Valérie Gaudreau

---

Numéro 158, automne 2018

Patrimoine et participation citoyenne. Nous faisons la différence

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/89252ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer cet article

Gaudreau, V. (2018). Aux arts, citoyens ! *Continuité*, (158), 22–26.

# Aux citoy

**De nombreux amateurs de patrimoine s'engagent à titre bénévole pour préserver des biens de notre héritage collectif. Un mouvement populaire qui enfle et évolue grâce aux outils technologiques.**

**VALÉRIE GAUDREAU**

**L**a participation citoyenne en matière de patrimoine, la Fondation Rues principales y a toujours cru. Elle est née pour favoriser l'engagement public... en 1984! « L'objectif était de contrer la dévitalisation du centre des villes et des villages à la faveur des banlieues. Tout le monde déplorait cette perte de vie urbaine : commerçants, élus, citoyens », relate François Varin, ex-directeur général de l'organisme (lisez son article « Mobiliser pour sauvegarder » au magazinecontinuite.com). Au lieu de laisser chacun s'attrister seul dans son coin, la Fondation a cherché à unir les collectivités autour de projets de protection du cadre bâti.

« Au début, il fallait être convainçants », reconnaît M. Varin. Les mécanismes de consultation et de participation citoyenne n'étaient pas aussi répandus qu'aujourd'hui. Mais l'organisme a réussi à s'imposer. Par la mise en commun des idées et l'accompagnement, il a aidé depuis 34 ans plus de 300 municipalités à mettre en valeur leur histoire ainsi que leur patrimoine bâti ou immatériel.

La clé de la réussite? L'appartenance. « Dans des soirées publiques, on avait parfois 150 personnes de tous les horizons. On faisait d'abord un plongeon dans le passé. On montrait des photos anciennes pour que les gens puissent redécouvrir ce qui caractérisait leur collectivité au début », poursuit l'expert-conseil en restauration et revitalisation de bâtiments. Cette démarche, essentielle pour déterminer



Illustration : thedafkish

# arts, vengens !



ce qui peut être fait, agit aussi comme un engrenage dans la communauté. « Si le citoyen est fier de son milieu de vie, il va le fréquenter, ce qui sera bon pour les commerçants et bon pour le tourisme, ce qui donnera envie de protéger le patrimoine. » Un vrai cercle vertueux !

Bref, la participation citoyenne aide à trouver la recette gagnante. Peu importe la forme qu'elle prend. Il y a ceux qui siègent au conseil d'administration d'un organisme, ceux qui se présentent aux soirées de consultation, ceux qui assistent aux séances des conseils municipaux... Et ceux encore qui organisent des coups d'éclat ponctuels pour montrer leur attachement à un bien patrimonial et y sensibiliser leurs concitoyens et les autorités.

## **Cent façons de s'engager**

« Les citoyens sont les premiers gardiens du patrimoine. Ce sont souvent eux qui remarquent la dégradation d'un lieu ou le vandalisme dont il fait l'objet. Les élus sont sensibles à l'opinion publique ; quand elle est forte, ils cherchent des solutions et peuvent reculer devant certaines décisions », explique Diane Joly, consultante en gestion et mise en valeur du patrimoine.

La spécialiste distingue plusieurs types de participation citoyenne. Il y a « ceux qu'on ne voit pas », qui s'impliquent discrètement dans des organismes parfois modestes, font de la recherche de financement, élaborent de la documentation ou siègent au conseil d'administration. À l'autre bout du spectre, des militants crient haut et fort pour défendre un dossier particulier : cette mobilisation éphémère se forme souvent en temps de crise. « Parfois, ils réussissent à mobiliser la population. Par contre, à long terme, les mêmes problèmes finissent par ressurgir, et le patrimoine disparaît éventuellement dans l'indifférence », déplore Diane Joly.

C'est le cas de la maison Redpath, à Montréal. Les militants ont réussi pendant des années à empêcher la destruction de cette villa laissée à l'abandon, tant et si bien qu'elle

est devenue dangereuse. La résidence bourgeoise de 1886 a finalement été démolie en 2014.

### De belles victoires citoyennes

D'autres histoires se sont toutefois soldées par des réussites. Le Monastère des Augustines, à Québec, est un exemple fréquemment cité. Sept comités, réunissant une soixantaine de personnes venant de milieux divers, ont été formés pour réfléchir à la pérennité de l'œuvre de ces religieuses. Leur travail a mené à la création d'une fiducie qui a permis l'ouverture, en 2015, d'un service d'hôtellerie axé sur la santé et le ressourcement, en ligne directe avec la mission des Augustines, arrivées au pays en 1639.

Parfois, une seule personne peut changer les choses. De 1942 à 2005, Albert Mondou a pris soin personnellement du calvaire de Yamaska, une croix érigée par un notable local qui avait pris part aux rébellions des Patriotes de 1837-1838. « À sa "retraite", à l'âge de 92 ans, la Municipalité a pris en main ce trésor québécois », écrit M<sup>me</sup> Joly dans un article consacré à la participation citoyenne. L'engagement dont cet homme a fait preuve pendant plus d'un demi-siècle a débouché sur une reconnaissance officielle de la valeur historique du monument.

Des passionnés comme lui, il y en a d'autres. À Saint-Alexandre, en Montérégie, Robert Bourgeois façonne des répliques des croix de chemin pour remplacer celles qui se sont détériorées. Un autre nom? Monique Bellemare photographie,

partout dans la province, des croix de chemin et d'autres témoins du passé (granges, moulins à vent, vieilles gares...) qu'elle répertorie dans le site [patrimoinequebec.com](http://patrimoinequebec.com).

Diane Joly ne note pas de différence dans la participation citoyenne entre les milieux urbains et ruraux. « Ce sont plutôt les ressources qui diffèrent : argent, subventions, participants. En région, les limites obligent souvent à prendre des décisions crève-cœur pour des raisons pragmatiques », souligne-t-elle. Par contre, beaucoup de petites communautés sont très mobilisées. Un exemple révélateur est la campagne de financement lancée pour restaurer la propriété familiale où a grandi le poète et chanteur Gilles Vigneault à Natashquan. « Cette population assez isolée, de moins de 300 personnes, tente de préserver des lieux d'inspiration de l'œuvre de Vigneault. Environ 80 citoyens sont engagés dans ce projet, soit 30 % des résidents ! »

### Technologies pro-patrimoine

Ce n'est pas d'hier que des gens se mobilisent pour la défense de l'héritage collectif. Ce qui change la donne aujourd'hui, c'est le recours aux outils de communication qui facilitent le partage d'informations et le réseautage.

À Héritage Montréal, la technologie est utilisée de belle façon avec la plateforme H-MTL, une carte interactive créée en 2015 à l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme de sauvegarde du patrimoine dans la métropole.



En 2016, des citoyens participaient à une corvée de tri de briques au Bâtiment 7, un ancien atelier ferroviaire du Canadien National situé à Pointe-Saint-Charles, à Montréal. Des groupes communautaires y ont ouvert un centre multiservices en mai dernier, après plus de 10 ans de mobilisation.

Photo : Gabrielle Guérin

## Ce qui change la donne aujourd'hui, c'est le recours aux outils de communication qui facilitent le partage d'informations et le réseautage.

La carte ([heritagemontreal.org/plateforme-h-mtl](http://heritagemontreal.org/plateforme-h-mtl)) contient des dizaines de points. En bleu, les « InspirActions », de bons coups pouvant servir d'inspiration ou, à l'inverse, de mauvais exemples porteurs d'une leçon pour l'avenir. En vert, les sites patrimoniaux menacés que l'organisme juge prioritaires. Enfin, une soixantaine de points orange désignent des alertes citoyennes. Le phare de l'île Sainte-Hélène, un ancien hôpital chinois de la rue Saint-Denis, une caserne de pompiers, des théâtres : autant d'immeubles pour lesquels des Montréalais sonnent l'alarme.

« La population nous informait par des appels ou des courriels. On a décidé de mettre ces sites sur la carte collaborative. On joue ainsi un rôle de catalyseur pour faire connaître des

bâtiments en manque d'entretien », explique Amélie Renouf, la chef des programmes et activités à Héritage Montréal. Le nom de la personne qui a signalé un lieu à protéger apparaît sur la carte, où chaque point est accompagné d'une fiche explicative.

### Et pourquoi pas le codesign ?

Toujours à Montréal, une autre initiative originale a vu le jour, celle-là en 2014 : une démarche de codesign. Le projet Imaginons la place Gérard-Godin ! visait à revoir l'aménagement de la place publique autour de la station de métro Mont-Royal, en plein cœur du Plateau, secteur connu pour son ouverture aux luttes citoyennes.



En 2014 démarre la campagne de sauvegarde du site patrimonial de la famille Vigneault à Natashquan. Environ 30 % de la communauté de moins de 300 âmes participe à ce projet !

Photo : Michel Goulet

## LE SOCIOFINANCEMENT, UN REMÈDE DE CHEVAL ?

Il y a quelques décennies, une collecte pour sauver un bâtiment patrimonial se serait sans doute déroulée sur le parvis de l'église. À l'ère d'Internet, elle se passe plutôt devant un écran ! Le sociofinancement a permis de démontrer l'attachement de la population à un joyau du patrimoine du quartier Griffintown : les plus vieilles écuries de Montréal. En 2014, la Fondation du Horse Palace de Griffintown a réussi à amasser 62 100 \$ auprès



Source : Fondation du Horse Palace de Griffintown

de 201 donateurs sur la plateforme Indiegogo, soit plus que l'objectif de 45 000 \$. Un succès dû notamment à la convaincante vidéo diffusée en ligne, qui retraçait l'histoire du lieu par des témoignages. « Dans le quartier, cette histoire touche une corde sensible », dit Robert Y. Girard, vice-président de la Fondation. Le projet vise à reconstruire l'écurie de 1862, démolie en 2017. Il doit permettre à la population d'admirer des chevaux en milieu urbain et rappeler le passé ouvrier de ce quartier en plein boom immobilier. « La somme a déjà servi en bonne partie pour réaliser des études, poser une clôture et sabler le sol », explique M. Girard. Elle devrait être complétée par d'éventuels fonds publics et une contribution du propriétaire du terrain, mais le projet chemine à

petit trot. « C'est beaucoup de travail, alors tout le monde s'est armé de patience. » La campagne de financement public a beau avoir été un succès, encore faut-il que de nouvelles écuries soient viables. Or, la mairesse Valérie Plante, élue en novembre 2017, n'est pas très favorable aux chevaux en zone urbaine. En juin dernier, la Ville de Montréal annonçait d'ailleurs sa volonté d'interdire les calèches sur son territoire dès 2020. (V. Gaudreau)

## EN COMPLÉMENT

Nous publions au [www.magazinecontinuite.com](http://www.magazinecontinuite.com) un texte de Marie-Dina Salvione et Liane Morin, chargées de projet à l'Institut du Nouveau Monde. Elles y racontent l'exercice de participation citoyenne auquel une vingtaine de jeunes de 15 à 35 ans se sont prêtés en août dernier à l'occasion de l'école d'été de l'organisme. L'objectif de cette expérience : susciter l'engagement en matière d'aménagement et de patrimoine bâti grâce au design.

L'arrondissement avait lancé un appel d'offres traduisant la volonté d'« explorer le potentiel créatif et participatif de la population ». Une équipe composée de 23 citoyens et de 3 firmes spécialisées en architecture de paysage, en design urbain et en processus consultatif a donc vu le jour. Certains des citoyens étaient déjà impliqués dans divers organismes, note François Racine, professeur en études urbaines et touristiques à l'Université du Québec à Montréal, qui a participé à cet exercice d'une durée de six mois. « La question était : jusqu'à quel point on laisse le public piloter un projet ? Comment rendre ça concret ? La consultation, ce n'est pas juste louer une salle et présenter un projet », explique l'architecte et urbaniste.

Le défi, lors de l'exercice de cocréation, poursuit M. Racine, est de faire parler les participants au nous plutôt qu'au je. « Face à des choix de design, les citoyens ont tendance à manifester leurs aspirations et leurs besoins individuels. » Il faut alors développer une vision commune de la place publique, de son usage, de l'ambiance qu'on souhaite y trouver.

Au fil des échanges, des consensus ont fini par émerger. Les participants ont retenu les notions de transparence et de lumière, ainsi que de verdure pour rappeler la proximité du mont Royal, résume le professeur dans un compte rendu de l'expérience.

C'était la première fois qu'un arrondissement inscrivait les résultats d'une démarche de codesign dans sa planification. Que restera-t-il de cette consultation dans le concept final ? Difficile à dire, les travaux de réfection de la station de métro et d'aménagement de la place publique n'étant toujours pas lancés au moment d'écrire ces lignes. Mais le jeu en aura valu la chandelle, estime François Racine, selon qui le regard de non-spécialistes a enrichi le travail des professionnels. « Les citoyens, ce sont eux qui vivent dans cet espace au quotidien », rappelle-t-il. Une bonne raison de donner au projet une empreinte collective par la participation du public. ♦

Valérie Gaudreau est rédactrice en chef du quotidien *Le Soleil*.